



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Cayenne, le 10 septembre 2015

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Principaux d'éducation

Mesdames et Messieurs les Professeurs
documentalistes

s/c de Mesdames et Messieurs les
Chefs des établissements publics et privés
de l'académie de Guyane

Rectorat **Objet : Lettre de rentrée du groupe Établissements et Vie Scolaire**
Année scolaire 2015-2016

Groupe EVS

Dossier suivi par :

IA-IPR EVS

Aline-Titieu HEITAA-ARCHIER
Aline.heitaa-archier@ac-guyane.fr

Jean-Roger RIBAUD
Jean-roger.ribaud@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON
monique.boston@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

BP 6011
97306 CAYENNE Cedex

I – Organisation du groupe EVS

A compter de cette rentrée l'inspection « Établissements et vie scolaire » s'est étoffée d'un second poste d'IA-IPR Établissements et vie scolaire dans la perspective d'un défi majeur pour notre académie : la mise en place d'un pôle vie de l'élève.

Madame Michèle BLAKELY, ayant quitté l'académie de Guyane pour celle de Bordeaux, la nouvelle équipe est donc composée d'une part de deux IA-IPR Établissements et vie scolaire :

- 🕒 Madame Aline-Titieu HEITAA-ARCHIER,
- 🕒 Monsieur Jean-Roger RIBAUD.

Et d'autre part de deux chargés de missions et trois personnes ressources qui seront vos relais au quotidien :

- 🕒 Madame Perrine CHAMBAUD, Professeure documentaliste au LGT Léon Gontran DAMAS. Elle sera chargée du suivi de la mise en œuvre de la politique documentaire académique. Elle sera aussi IA-TICE pour le site académique « EVS - professeurs documentalistes - EMC »,
- 🕒 Monsieur Jean-Marie GUQUET, Conseiller Principal d'éducation au LPO Léopold ELFORT. Il sera chargé du suivi de la mise en œuvre de la politique éducative académique ; Il assure aussi les missions de DAVL et le suivi du « pôle vie de l'élève »,
- 🕒 Madame Marie-Pierre ABDOU-EL-ANIQU, Conseillère Principale d'éducation au LPO Melkior GARRE, sera chargée de formation à l'ESPE et dans le cadre du PAF,
- 🕒 Madame Patricia DEVILLIERS, Conseillère Principale d'éducation au collège Omeba TOBO, sera chargée de formation à l'ESPE et dans le cadre du PAF,
- 🕒 Monsieur Sébastien GRAVELLE, Conseiller Principal d'éducation au collège Just HYASINE, sera chargé de formation à l'ESPE et dans le cadre du PAF. Il sera aussi IA-TICE pour le site académique « EVS - professeurs documentalistes - EMC ».

Très rapidement, nous comptons venir à la rencontre de chacun d'entre vous afin d'une part de faire connaissance et d'autre part d'élaborer un état de lieux des actions engagées dans vos établissements au regard du projet académique et en adéquation avec la loi de Refondation de l'École. Ces rencontres seront l'occasion de vous présenter les enjeux de cette année scolaire ainsi que la création et la mise en œuvre d'un projet vie de l'élève.

II - Orientations générales

En qualité de personnels du service public d'éducation, nous concourons à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale et de leur faire partager les valeurs de la République.

Notre travail s'inscrit dans :

- ⌚ le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013. Ce texte pose les bases d'une école juste, exigeante et inclusive et crée les conditions de l'élévation du niveau de tous les élèves et de la réduction des inégalités,
- ⌚ le cadre du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 25 juillet 2013 et des décrets d'application fixant les missions et obligations réglementaires de service des enseignants du 20 août 2014,
- ⌚ plus spécifiquement pour les conseillers principaux d'éducation, dans le cadre de la nouvelle circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015,
- ⌚ la perspective de la mise en œuvre de la réforme du collège et du décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Notre travail s'inscrit aussi dans les grands chantiers de cette rentrée scolaire, (circulaire de rentrée nationale 2015, n° 2015-085 du 3-6-2015) :

- ⌚ L'année scolaire 2015-2016 doit d'abord nous mobiliser pour engager ou poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques et éducatives au service de la lutte contre les inégalités et pour renforcer la transmission des valeurs de la République. Le dialogue renouvelé avec les familles et les autres partenaires de l'école pourra constituer un levier essentiel de cette mobilisation,
- ⌚ L'année scolaire 2015-2016 sera aussi l'année de préparation de la réforme du collège. La modification simultanée de l'organisation pédagogique du collège et du renouvellement des contenus d'enseignement nous imposent une mobilisation et un engagement pour créer les conditions du changement.

Enfin notre action va être guidée par les grands enjeux inscrits dans le projet académique 2014-2017 :

- renforcer la maîtrise de la langue française et favoriser le respect des langues et des cultures de chacun,
- Favoriser le bien-être des élèves et des personnels,
- Lutter contre le décrochage scolaire en favorisant la persévérance scolaire,
- Accompagner l'ensemble des établissements et des écoles de l'académie en réseaux d'éducation prioritaire renforcés,
- Mettre place dans l'ensemble des établissements et des écoles d'un pôle « vie de l'élève ».

III – Pistes de travail pour l'année scolaire 2015 - 2016

Cette année nous allons pouvoir intervenir sur le changement au travers :

- ⌚ de la refondation de l'éducation prioritaire (REP+, REP),
- ⌚ de l'amélioration du climat scolaire,
- ⌚ de la professionnalisation des acteurs et management des carrières,
- ⌚ du remplacement de l'éducation civique par l'enseignement moral et civique,

- ⌚ du développement de l'éducation aux médias et à l'information,
- ⌚ de la mise en place des parcours éducatifs,
- ⌚ de la mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique,
- ⌚ de l'évolution des instances pédagogiques.

Nous nous attacherons particulièrement :

- ⌚ au développement des pratiques innovantes et des usages du numérique,
- ⌚ à l'expérimentation des conseils d'élèves dans le 1^{er} degré,
- ⌚ à la dynamique dans les établissements des FSE, des CVC, des MDL, des CVL. et des CESC.

Il conviendra également de réfléchir au rapprochement des pôles de vie scolaire avec les pôles CDI afin de créer des espaces uniques d'apprentissage, de communication et de bien-être.

Comptant sur l'implication de tous pour la réussite de la refondation de l'École de la République, au bénéfice des élèves qui nous sont confiés, nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans vos différents projets et nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Coordonnées utiles :

Aline-Titieu HEITAA-ARCHIER	aline.heitaa-archier@ac-guyane.fr 0694203564
Perrine CHAMBAUD	perrine.chambaud@ac-guyane.fr
Jean-Marie GUQUET	jean-marie.guquet@ac-guyane.fr
Jean-Roger RIBAUD	jean-roger.ribaud@ac-guyane.fr 0694263442

Jean-Roger RIBAUD

Aline-Titieu HEITAA-ARCHIER